

En principe, les séances de regroupement ainsi que les examens ont lieu en ligne, aux dates et horaires indiqués dans le présent calendrier.

En cas d'éventuels changements, vous serez directement informés par les équipes enseignantes via Moodle.

**NOTA BENE** : Certaines séances de regroupement sont proposées de manière hybride (bimodal : présence à Brig + en ligne), auquel cas une inscription est obligatoire en cas de présence à Brig (Student Portal : dans l'onglet "Regroupements" ; <https://erp.fernuni.ch>).

### Séances de regroupement

		9h30 - 12h00	13h00 - 15h30	15h45 - 18h00
1 <sup>er</sup> regroupement	12 septembre 2026	M01 - Introduction au droit et Droit civil I	M02 - Droit pénal 1, partie générale	M00 - Travail propédeutique
		M15 - Droit de la responsabilité civile (et assurances)	M17 - Code civil 2, famille et succession	
		M16 - Droit commercial		
	26 septembre 2026	M03 - Introduction au droit public	M04 - Droit des obligations, partie générale du CO	
		M07 - Droit international public et européen	M08 - Droit constitutionnel	
		M11 - Code civil 1, droit des personnes et droits réels	M12 - Procédure civile	
2 <sup>ème</sup> regroupement	3 octobre 2026	M01 - Introduction au droit et Droit civil I	M02 - Droit pénal 1, partie générale	M00 - Travail propédeutique
		M15 - Droit de la responsabilité civile (et assurances)	M17 - Code civil 2, famille et succession	
		M16 - Droit commercial		
	10 octobre 2026	M03 - Introduction au droit public	M04 - Droit des obligations, partie générale du CO	
		M07 - Droit international public et européen	M08 - Droit constitutionnel	
		M11 - Code civil 1, droit des personnes et droits réels	M12 - Procédure civile	
3 <sup>ème</sup> regroupement	24 octobre 2026	M01 - Introduction au droit et Droit civil I	M02 - Droit pénal 1, partie générale	
		M15 - Droit de la responsabilité civile (et assurances)	M17 - Code civil 2, famille et succession	
		M16 - Droit commercial		
	31 octobre 2026	M03 - Introduction au droit public	M04 - Droit des obligations, partie générale du CO	
		M07 - Droit international public et européen	M08 - Droit constitutionnel	
		M11 - Code civil 1, droit des personnes et droits réels	M12 - Procédure civile	
4 <sup>ème</sup> regroupement	14 novembre 2026	M01 - Introduction au droit et Droit civil I	M02 - Droit pénal 1, partie générale	
		M15 - Droit de la responsabilité civile (et assurances)	M17 - Code civil 2, famille et succession	
		M16 - Droit commercial		
	21 novembre 2026	M03 - Introduction au droit public	M04 - Droit des obligations, partie générale du CO	
		M07 - Droit international public et européen	M08 - Droit constitutionnel	
		M11 - Code civil 1, droit des personnes et droits réels	M12 - Procédure civile	
5 <sup>ème</sup> regroupement	5 décembre 2026	M01 - Introduction au droit et Droit civil I	M02 - Droit pénal 1, partie générale	
		M15 - Droit de la responsabilité civile (et assurances)	M17 - Code civil 2, famille et succession	
		M16 - Droit commercial		
	12 décembre 2026	M03 - Introduction au droit public	M04 - Droit des obligations, partie générale du CO	
		M07 - Droit international public et européen	M08 - Droit constitutionnel	
		M11 - Code civil 1, droit des personnes et droits réels	M12 - Procédure civile	
19 décembre 2026	M01 - Introduction au droit et Droit civil I	M02 - Droit pénal 1, partie générale		
	M15 - Droit de la responsabilité civile (et assurances)	M17 - Code civil 2, famille et succession		
	M16 - Droit commercial			

### Légende

M01	1 <sup>er</sup> semestre	SA et SP
M02		
M03	2 <sup>ème</sup> semestre	SA et SP
M04		
M05	3 <sup>ème</sup> ou 4 <sup>ème</sup> semestre *	SP
M06		

M07	3 <sup>ème</sup> ou 4 <sup>ème</sup> semestre *	SA
M08		
M09	5 <sup>ème</sup> ou 6 <sup>ème</sup> semestre *	SP
M10		
M11	5 <sup>ème</sup> ou 6 <sup>ème</sup> semestre *	SA
M12		

M13	7 <sup>ème</sup> ou 8 <sup>ème</sup> semestre *	SP
M14		
M15	7 <sup>ème</sup> ou 8 <sup>ème</sup> semestre *	SA
M17		
M16	9 <sup>ème</sup> semestre	SA et SP
M18		

M00 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> semestre  
(choix par défaut : 2<sup>ème</sup>) SA et SP

SA = semestre d'automne / SP = semestre de printemps

\* Diffère en fonction de l'entrée dans les études (1<sup>er</sup> semestre en printemps ou en automne)

### Examens et rattrapages

#### Session ordinaire d'examens

Si des modules n'apparaissent pas dans le tableau ci-dessous, ceci signifie qu'ils n'ont pas d'examen en session.

En ce sens, le module peut être validé par un travail final à rendre, ou par divers contrôles continus en cours de semestre, par exemple.

**Pour les modules avec un examen oral, il est possible que les horaires s'étendent sur l'entier de la journée, voire le vendredi qui précède et/ou le dimanche qui suit le samedi d'examen. Merci de réserver le week-end entier à l'avance.**

Tous les détails importants figurent dans les modules d'études et sur les descriptifs des modules.  
(cf. Informations pour les étudiant-e-s du Bachelor en droit)

9 janvier 2027	M01 - Introduction au droit et Droit civil I	10h00 - 12h00
	M02 - Droit pénal 1, partie générale	14h00 - 16h00
	M15 - Droit de la responsabilité civile (et assurances)	10h00 - 12h00
	M17 - Code civil 2, famille et succession	examen oral : horaires possibles sur toute la journée
16 janvier 2027	M03 - Introduction au droit public	10h00 - 12h00
	M04 - Droit des obligations, partie générale du CO	14h00 - 16h00
	M16 - Droit commercial	examen oral : horaires possibles sur toute la journée
23 janvier 2027	M07 - Droit international public et européen	10h00 - 12h00
	M08 - Droit constitutionnel	14h00 - 16h00
	M11 - Code civil 1, droit des personnes et droits réels	examen oral : horaires possibles sur toute la journée
	M12 - Procédure civile	14h00 - 16h00

#### Session de rattrapage d'examens

Les examens de rattrapage des modules M01, M02, M03, M04 et M16 ont lieu durant les sessions ordinaires d'examens, dès lors qu'ils sont enseignés à chaque semestre.

Les examens de rattrapage ont lieu à la date et aux horaires indiqués ci-dessous.

**Cette date vaut également comme délai final pour les contrôles continus qui doivent être répétés (cf. Art. 18 RgF).**

Aussi, pour tous les modules qui ont comporté des contrôles continus, lesquels doivent être réitérés suite à l'obtention d'un résultat insuffisant, de même que pour les modules qui n'ont pas d'examen final (uniquement des contrôles continus), les équipes enseignantes fixent, au plus tard à la date ci-dessous, les délais de rendu pour les activités/travaux de rattrapage.

De plus amples informations sur les rattrapages sont disponibles sur Moodle.  
(cf. Informations pour les étudiant-e-s du Bachelor en droit)

Date à définir	M07 - Droit international public et européen	10h00 - 12h00
	M08 - Droit constitutionnel	14h00 - 16h00
	M11 - Code civil 1, droits des personnes et droits réels	examen oral : horaires possibles sur toute la journée
	M12 - Procédure civile	14h00 - 16h00
	M15 - Droit de la responsabilité civile (et assurances)	10h00 - 12h00
	M17 - Code civil 2, famille et succession	examen oral : horaires possibles sur toute la journée

#### Dates importantes du semestre d'études

Samedi 1er août 2026	Début officiel du semestre académique d'automne
Lundi 24 août 2026	Ouverture des cours sur Moodle
Samedi 29 août 2026	Séance de rentrée pour les nouveaux étudiants (personnes concernées informées par courriel) ; Session de rattrapage d'examens - <b>Modules du printemps 2026</b> (personnes concernées informées par courriel)
Dates à définir	Période d'inscription aux examens de fin de semestre : Un courriel à cet égard est envoyé par les Student services et les inscriptions se font en ligne sur le Student Portal.
Dates à définir	Période de réinscription semestrielle (choix du statut pour le semestre de printemps suivant ; choix des modules) : Un courriel à cet égard est envoyé par les Student services et la réinscription se fait en ligne sur le Student Portal.
Samedis 9, 16 et 23 janvier 2027	Session d'examens ordinaires
Dimanche 31 janvier 2027	Fin officielle du semestre académique d'automne
Date à définir	Session de rattrapage d'examens - <b>Modules de l'automne 2026</b> (personnes concernées informées par courriel)